

## REUNION DU JEUDI 17 JANVIER 2019

Le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni ce jour, à 20h 30min, sous la présidence de Gérard ARNOUITS, Maire.

Présents : Luc NOLET. Olivier SAVARY. Maurice BARBE. Philippe SODOYER. (adjoints). Bruno DI BLAS. Thierry CORBERON. Denis LOROT. Xavier RATTE. François TURCIN. Florence CHAMON. Xavier DUCHET. D.BROUIN. (conseillers municipaux).

Absents excusés : Lénia HOUEL (pouvoir D.BROUIN). Damien GAUTHIER (pouvoir O.SAVARY).

Secrétaire de séance : Xavier DUCHET.

Il est donné lecture du dernier compte-rendu qui n'appelle aucune observation.

Il est passé à l'ordre du jour.

### Subventions

Il est proposé que le montant alloué aux associations soit le même que l'an passé afin de prendre en compte les baisses de dotations de la commune.

Un débat s'engage par rapport à l'aide allouée au Comité des Fêtes. Il avait été évoqué l'an passé que l'aide pourrait être augmentée compte tenu des manifestations proposées. Il est passé au vote ; 9 voix pour augmenter la subvention et 6 voix contre. Il est décidé de verser la somme de 750€.

La subvention pour le club de l'amitié est suspendue dans l'attente d'une éventuelle reprise d'activités.

ADILY : 104€ ; ADMR : 400€ ; Amicale des pompiers : 800€ ; Association Sportive du Serein : 200€ ; Association des conjoints survivants : 120€ ; Coopérative scolaire : 200€ ; Croix rouge : 150€ ; Judo club cantonal : 150€ ; SIADPPA : 475€ ; Tennis club : 180€ ; Reversement des vacances aux pompiers : 2 000€ ; remboursement des cartes de bus : 2 000€ et participation au voyage à la neige à hauteur de 137€ par élève soit 4 521€.

Aide à la stérilisation des chats, ce sujet sera « redébatu » ultérieurement.

Tennis club – Luc NOLET informe les élus que faute d'inscrits, l'école de tennis sera inactive jusqu'à la rentrée de septembre prochain.

### Questions diverses

**Eclairage public** – un devis nous avait été adressé pour modifier l'éclairage avec la pose de « leds » et une participation à hauteur de 60% du montant HT. A partir de 2019 le taux d'aide passant à 70%, notre dossier a été reporté.

**Préparation budgétaire** – il est demandé aux commissions de se réunir afin de faire chiffrer les travaux éventuels.

En ce qui concerne les bâtiments : « propriété Fantin » à démolir (voir porte pour accéder chez « Lamblin »), cave à surveiller dans la même propriété, logement 1 à refaire, problème éclairage public espace Lafarge.

Dates de réunion des commissions : Commission de la voirie le mardi 22 janvier à 17h 30mn, la commission environnement le vendredi 1<sup>er</sup> février à 18h et la commission des bâtiments le samedi 2 février à 9h.

### Informations diverses

Eau à consommation humaine – la dernière analyse est communiquée aux élus.

Girodmédias – une visite a été effectuée le 29 octobre, le panneau « Littéa Coiffure » a été retiré à la demande de l'intéressée.

C.C.Chablis, Villages et Terroirs – le compte-rendu de la séance plénière du 27 septembre est remis aux élus.

Association Sportive du Serein – le bilan de cette association est fourni à chacun.

GEMAPI – il était prévu que la communauté de communes prenne en charge la participation des communes. A partir de 2019, cette taxe sera directement prélevée sur les contributions.

Séance levée à 22h 15mn.